
**Procès-verbal de la séance ordinaire du comité exécutif
tenue le mercredi 8 mars 2017 à 8 h 30
Salle Peter-McGill, Hôtel de ville**

PRÉSENCES :

M. Pierre Desrochers, Président du comité exécutif
Mme Anie Samson, Vice-présidente du comité exécutif
M. Harout Chitilian, Vice-président du comité exécutif
M. Dimitrios (Jim) Beis, Membre du comité exécutif
M. Richard Bergeron, Membre du comité exécutif
M. Russell Copeman, Membre du comité exécutif
M. Réal Ménard, Membre du comité exécutif
M. Aref Salem, Membre du comité exécutif
Mme Monique Vallée, Membre du comité exécutif

ABSENCES :

M. Denis Coderre, Maire
Mme Manon Gauthier, Membre du comité exécutif
M. Lionel Perez, Membre du comité exécutif
Mme Chantal Rouleau, Membre du comité exécutif

AUTRES PRÉSENCES :

Me Jean-François Milot, Chef de division - soutien aux instances
Me Yves Saindon, Greffier de la Ville
M. Alain Marcoux, Directeur général
M. Alain Dufort, Directeur général adjoint - Ville-Marie et Concertation des arrondissements
Mme Chantal Gagnon, Directrice générale adjointe - Qualité de vie
M. Francesco Miele, leader de la majorité
Mme Karine Boivin-Roy, conseillère associée
Mme Suzanne Décarie, conseillère associée
Mme Mary Deros, conseillère associée

Cette séance du comité exécutif est tenue conformément au règlement intérieur de la Ville sur la fixation des séances ordinaires du comité exécutif.

CE17 0266

Il est

RÉSOLU :

d'adopter l'ordre du jour de la séance ordinaire du comité exécutif du 8 mars 2017, en y retirant les articles 12.001 à 12.010, 30.001, 30.008, 40.003 à 40.006 et 60.001.

Adopté à l'unanimité.

10.001

CE17 0267

Il est

RÉSOLU :

d'approuver le procès-verbal de la séance ordinaire du comité exécutif tenue le 8 février 2017.

Adopté à l'unanimité.

10.002

CE17 0268

Il est

RÉSOLU :

d'approuver le procès-verbal de la séance ordinaire du comité exécutif tenue le 15 février 2017.

Adopté à l'unanimité.

10.003

CE17 0269

Il est

RÉSOLU :

d'approuver le procès-verbal de la séance ordinaire du comité exécutif tenue le 22 février 2017.

Adopté à l'unanimité.

10.004

CE17 0270

Il est

RÉSOLU :

d'abroger la résolution CE15 1691 afin de ne pas donner suite au contrat accordé à 9317-6667 Québec inc. (Groupe TEC) pour la fourniture et la livraison de vannes de type papillon, dans le cadre de l'appel d'offres public 15-14182.

Adopté à l'unanimité.

20.001 1164473001

CE17 0271

Il est

RÉSOLU :

- 1- d'accorder à Informatique Pro-Contact inc., plus bas soumissionnaire conforme, le contrat d'entretien des serveurs Hewlett-Packard (HP) de l'environnement technologique du système de répartition assistée par ordinateur (RAO) du Service de police de la Ville de Montréal (SPVM), pour la période du 1^{er} mars 2017 au 28 février 2018, aux prix de sa soumission, soit pour une somme maximale de 105 526,35 \$, taxes incluses, conformément aux documents de l'appel d'offres public 16-15719 et au tableau des prix reçus joint au dossier décisionnel;
- 2- d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.002 1170206003

CE17 0272

Il est

RÉSOLU :

- 1- d'accorder à 9048-3173 Québec inc., plus bas soumissionnaire conforme, le contrat pour les services de manutention et de livraison d'arbres et de grilles d'arbres aux divers arrondissements de la Ville, pour une période de 12 mois, aux prix de sa soumission, soit pour une somme maximale de 101 063,03 \$, taxes incluses, conformément aux documents d'appel d'offres publics 17-15656 et au tableau des prix reçus joint au dossier décisionnel;
- 2- d'imputer cette dépense, conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.003 1174347001

CE17 0273

Il est

RÉSOLU :

- 1- d'accorder à Rogers Communications Canada inc., plus bas soumissionnaire conforme, le contrat pour l'acquisition et la configuration de licences Airwatch pour l'utilisation de 600 appareils en mobilité, aux prix de sa soumission, soit pour une somme maximale de 105 848,14 \$, taxes incluses, conformément aux documents de l'appel d'offres public 16-15810 et au tableau des prix reçus joint au dossier décisionnel;
- 2- d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.004 1170206004

CE17 0274

Il est

RÉSOLU :

de recommander au conseil municipal :

- 1- d'accorder au seul soumissionnaire, Les Terrassements Multi-Paysages inc., ce dernier ayant présenté une soumission conforme, le contrat pour la fourniture de mobilier urbain complémentaire au projet d'aménagement du domaine public aux abords du Musée des beaux-arts de Montréal (MBAM), aux prix de sa soumission, soit pour une somme maximale de 350 961,19 \$, taxes incluses, conformément aux documents de l'appel d'offres public 17-15813 et au tableau des prix reçus joint au dossier décisionnel;
- 2- d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.005 1160490003

CE17 0275

Il est

RÉSOLU :

- 1- d'autoriser une dépense de 252 511,84 \$, taxes incluses, pour la réfection de l'éclairage en façade du bâtiment et du jardin arrière du Château Ramezay, comprenant tous les frais incidents, le cas échéant;
- 2- d'accorder à Gestion Pachar inc., plus bas soumissionnaire conforme, le contrat à cette fin, aux prix de sa soumission, soit pour une somme maximale de 240 487,46 \$, taxes incluses, conformément aux documents de l'appel d'offres public 16-6959;
- 3- d'imputer cette dépense, conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.006 1171701003

CE17 0276

Il est

RÉSOLU :

- 1- d'autoriser une dépense additionnelle de 50 000 \$, plus taxes applicables, pour les services du cabinet Irving Mitchell Kalichman à titre d'avocats-conseils dans le cadre du dossier de réclamation du Consortium Veolia projet UTE Pierrefonds, Veolia Water Technologies Canada inc. et PriceWaterhousecooper inc. en sa qualité de liquidateur aux biens de Construction Frank Catania & associés inc. c. Ville de Montréal;
- 2- d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.007 1173219001

CE17 0277

Il est

RÉSOLU :

- 1- d'autoriser une dépense de 194 854,38 \$, taxes incluses, pour la réalisation du projet de la consolidation structurale de l'ex-station de pompage Craig, comprenant tous les frais incidents, le cas échéant;
- 2- d'approuver un projet de convention par lequel l'équipe formée de Riopel + associés, architectes et WSP Canada inc., ingénieurs en charpente et civil, ayant obtenu le plus haut pointage final en fonction des critères de sélection préétablis, s'engage à fournir les services professionnels requis à cette fin, pour une somme maximale de 144 854,38 \$, taxes incluses, conformément aux documents de l'appel d'offres public 16-15348;
- 3- d'imputer cette dépense, conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.008 1177579001

CE17 0278

Il est

RÉSOLU :

- 1- d'autoriser une dépense additionnelle de 37 472 \$, excluant les taxes et les déboursés, pour les services professionnels de la firme Cuddihy O'Bomsawin dans le cadre des griefs des juristes, majorant ainsi le montant total du contrat à 115 597 \$, excluant les taxes et les déboursés;
- 2- d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.009 1173741001

CE17 0279

Il est

RÉSOLU :

- 1- d'autoriser la présentation des oeuvres de monsieur Alain Massicotte, artiste en arts visuels, à l'occasion d'une exposition temporaire intitulée « Trialogue sur l'arbre », du 15 mai au 31 octobre 2017, à la Maison de l'arbre Frédéric-Back du Jardin botanique de Montréal, pour une somme maximale de 2 000 \$, plus les taxes applicables;
- 2- d'approuver un projet de convention entre la Ville et monsieur Massicotte, établissant les modalités et conditions pour la tenue de cette exposition;
- 3- d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.010 1173750001

CE17 0280

Il est

RÉSOLU :

de recommander au conseil municipal :

- 1- d'approuver un projet de bail par lequel la Ville loue de Clurican inc., à des fins de bureaux, des locaux, d'une superficie d'environ 1 285 mètres carrés, au 1^{er} et au 2^e étage de l'immeuble situé au 425, Place Jacques-Cartier, pour une période de 9 ans, à compter du 1^{er} avril 2017, moyennant un loyer total de 3 465 060,93 \$, taxes incluses, le tout selon les termes et conditions prévus au projet de bail;
- 2- d'autoriser une dépense de 255 313,95 \$, taxes incluses, pour les travaux d'aménagement, payable à Clurican inc.;
- 3- d'autoriser une dépense de 204 598,01 \$, incluant les taxes et les incidences;
- 4- d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.011 1165323005

CE17 0281

Il est

RÉSOLU :

- 1- d'accorder un soutien financier de 25 000 \$, échelonné sur 5 ans, à la Chaire de recherche-innovation en stratégies intégrées de transport-urbanisme - In.SITU de l'Université du Québec à Montréal dans le cadre de sa création, en provenance du budget de fonctionnement de la Direction de l'urbanisme du Service de la mise en valeur du territoire;
- 2- d'approuver un projet de convention entre la Ville et cet organisme, établissant les modalités et conditions de versement de ce soutien financier;
- 3- d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.012 1160604001

CE17 0282

Il est

RÉSOLU :

- 1- d'accorder un soutien financier de 20 000 \$, pour l'année 2017, au Centre international pour la prévention de la criminalité pour la réalisation d'activités de son plan d'action, dans le cadre du budget du Service de la diversité sociale et des sports (SDSS) et de celui du Service de police de la Ville de Montréal (SPVM);
- 2- d'approuver un projet de convention entre la Ville et cet organisme, établissant les modalités et conditions de versement de ce soutien financier;

- 3- d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.013 1173381001

CE17 0283

Il est

RÉSOLU :

- 1- d'accorder un soutien financier non récurrent de 30 000 \$ à Mode Avant-Première pour l'organisation de la 7^e édition de l'événement Fashion Preview qui se tiendra du 27 au 29 mars 2017, dans le cadre de l'Entente de 175 M\$ avec le gouvernement du Québec pour soutenir le développement de Montréal;
- 2- d'approuver un projet de convention entre la Ville et cet organisme, établissant les modalités et conditions de versement de ce soutien financier;
- 3- d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.014 1173931002

CE17 0284

Il est

RÉSOLU :

- 1- d'accorder un soutien financier non récurrent de 20 000 \$ au Musée de la mode pour la réalisation de l'exposition « Pignon sur rue à Montréal – Acteurs de l'industrie de la mode de 1845 à nos jours » qui se tiendra du 5 mai au 30 décembre 2017, dans le cadre de l'Entente de 175 M\$ avec le gouvernement du Québec pour soutenir le développement de Montréal;
- 2- d'approuver un projet de convention entre la Ville et cet organisme, établissant les modalités et conditions de versement de ce soutien financier;
- 3- d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel;

Adopté à l'unanimité.

20.015 1173931003

CE17 0285

Il est

RÉSOLU :

- 1- d'accorder un soutien financier de 25 000 \$ au Forum régional de développement social de l'Île de Montréal pour la tenue de la 2^e Biennale sur le développement social de Montréal, dans le cadre de l'Entente administrative sur la gestion du Fonds québécois d'initiatives sociales dans le cadre des Alliances pour la solidarité (Ville-MESS 2013-2018);

- 2- d'approuver un projet de convention entre la Ville cet organisme, établissant les modalités et conditions de versement de ce soutien financier;
- 3- d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.016 1171692001

CE17 0286

Il est

RÉSOLU :

- 1- d'autoriser une dépense estimée à 6 836,52 \$ relativement au déplacement de MM. Michel Bissonnet, maire de l'arrondissement de Saint-Léonard et Richard Celzi, conseiller de la Ville du district de Tétéreaultville, dans l'arrondissement de Mercier-Hochelaga-Maisonneuve, ainsi que de Mme Marie-Ève Brunet, conseillère d'arrondissement de Verdun afin d'assister aux réunions du conseil d'administration de la Fédération canadienne des municipalités (FCM) qui se tiendront du 14 au 17 mars, à Whistler en Colombie-Britannique;
- 2- d'accorder des avances de fonds de 2 222,16 \$ à M. Michel Bissonnet, de 2 136,46 \$ à M. Richard Celzi et de 2 477,90 \$ à Mme Marie-Ève Brunet;
- 3- d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

30.002 1174784003

CE17 0287

Il est

RÉSOLU :

- 1 - d'autoriser la dépense estimée à 1 663,46 \$ relative au déplacement de Mme Chantal Rouleau, membre du comité exécutif responsable de l'eau et des infrastructures de l'eau, du 14 au 16 mars 2017, à Washington, afin de participer à la réunion « Great Lakes Commission Semiannual Meeting and Great Lakes Day in Washington »;
- 2 - d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

30.003 1171516001

CE17 0288

Il est

RÉSOLU :

- 1 - de renouveler le mandat des membres suivants à compter du 10 juin 2017, et ce, pour une période de deux ans au sein du conseil d'administration de la Société d'habitation et de développement de Montréal :

à titre de présidente :

- Mme Joanne Brunet;

à titre d'administrateurs :

- Mme Julie Chaurette;
- M. Fabien Cournoyer;
- M. Linton S. Garner;
- M. Robert Juneau;
- M. Alain Lapointe;
- Mme Ana Nunes;
- Mme Marie-José Roux Fauteux;

- 2 - de nommer, M. Guillaume Lavoie, à titre d'administrateur à compter des présentes, et ce, pour une période de deux ans.

Adopté à l'unanimité.

30.004 1170845001

CE17 0289

Il est

RÉSOLU :

- 1 - d'autoriser une dépense de 752 744,08 \$, taxes incluses, pour la location avec entretien de deux balais de rues pour une durée de 5 ans, conformément à l'entente-cadre intervenue entre la Ville et Accessoires Outillage Itée (CG13 0474);
- 2 - d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

30.005 1174922002

CE17 0290

Il est

RÉSOLU :

de recommander au conseil d'agglomération :

- 1 - d'autoriser le transfert du crédit supplémentaire au montant de 2,6 M\$ accordé au chapitre corporatif d'assignation temporaire vers le budget 2017 du Service des ressources humaines;
- 2 - d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

30.006 1164346007

CE17 0291

Il est

RÉSOLU :

- 1 - d'autoriser la réception d'une somme annuelle de 132 700 \$ provenant du ministère des Affaires Mondiales Canada, pour le poste de conseiller aux Affaires internationales à être créé au Bureau des relations internationales, pour une durée d'environ 3 ans, dans le cadre de la participation de la Ville de Montréal à un projet conjoint d'informatisation du registre foncier en Haïti (PIRFH) avec la Fédération canadienne des municipalités (CM16 1085);
- 2 - d'autoriser une augmentation équivalente de 132 700 \$ aux budgets respectifs des dépenses et des revenus du Bureau des relations internationales;
- 3 - d'imputer cette somme conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

30.007 1176083001

CE17 0292

Il est

RÉSOLU :

d'inscrire à l'ordre du jour du conseil d'agglomération, pour avis de motion, le règlement intitulé « Règlement autorisant un emprunt de 4 200 000 \$ afin de financer les travaux de réhabilitation des chambres de vannes et composantes du réseau primaire d'aqueduc », et d'en recommander l'adoption à une séance subséquente.

Adopté à l'unanimité.

40.001 1162675005

CE17 0293

Il est

RÉSOLU :

d'inscrire à l'ordre du jour du conseil d'agglomération, pour avis de motion, le règlement intitulé « Règlement modifiant le Règlement autorisant un emprunt de 8 187 000 \$ afin de financer les travaux de réhabilitation des réservoirs et des stations de pompage (RCG 16-030) », et d'en recommander l'adoption à une séance subséquente.

Adopté à l'unanimité.

40.002 1162675006

CE17 0294

Il est

RÉSOLU :

d'inscrire à l'ordre du jour du conseil d'agglomération, pour avis de motion, le règlement intitulé « Règlement modifiant le Règlement autorisant un emprunt de 70 400 000 \$ pour le financement des travaux d'aménagement et de mise en valeur du secteur Ouest de l'Île Sainte-Hélène du parc Jean-Drapeau, pilotés par la Société du parc Jean-Drapeau dans le cadre du 375^e de la Ville de Montréal (RCG 13-020) », et d'en recommander l'adoption à une séance subséquente.

Adopté à l'unanimité.

40.007 1172837002

CE17 0295

Il est

RÉSOLU :

d'inscrire à l'ordre du jour du conseil d'agglomération, pour avis de motion, le règlement intitulé « Règlement autorisant un emprunt de 38 000 000 \$ afin de financer des travaux de protection d'immeubles », et d'en recommander l'adoption à une séance subséquente.

Adopté à l'unanimité.

40.008 1170390001

CE17 0296

Il est

RÉSOLU :

d'inscrire à l'ordre du jour du conseil d'agglomération, pour avis de motion, le règlement intitulé « Règlement modifiant le Règlement d'emprunt portant le numéro RCG 15-012 autorisant un emprunt de 44 451 000 \$ afin de financer deux centres de tri des matières recyclables », et d'en recommander l'adoption à une séance subséquente.

Adopté à l'unanimité.

40.009 1167159001

CE17 0297

L'étude de ce dossier s'est déroulée à huis clos.

Il est

RÉSOLU :

d'édicter, en vertu de l'article 67 du *Règlement sur les tarifs* (exercice financier 2017) (16-065), l'ordonnance numéro 2 jointe au présent dossier décisionnel, afin d'ajouter diverses promotions à la grille tarifaire de BIXI Montréal pour la saison 2017.

Adopté à l'unanimité.

40.010 1174368004

CE17 0298

Il est

RÉSOLU :

- 1 - d'entériner l'entente de principe relative à la restructuration du Régime de retraite des contremaîtres de la Ville de Montréal intervenue entre la Ville de Montréal et l'Association des contremaîtres municipaux employés par la Ville de Montréal inc.;
- 2 - de mandater le Service des ressources humaines d'amorcer les démarches nécessaires à l'approbation des modifications au Régime de retraite des contremaîtres de la Ville de Montréal et retenues dans le cadre du processus de restructuration.

Adopté à l'unanimité.

50.001 1160314003

CE17 0299

Il est

RÉSOLU :

de recommander au conseil d'agglomération :

- 1 - d'approuver le projet protocole d'entente par lequel la Ville de Montréal prête les services de Mme Martine Primeau, matricule 139280000, à la Société du parc Jean-Drapeau pour une durée maximale de trois ans à compter du 1^{er} janvier 2017, afin de continuer les différents mandats entamés au cours de l'année 2016;
- 2 - d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

50.002 1163423001

CE17 0300

Il est

RÉSOLU :

d'approuver la prolongation du protocole d'entente par lequel la Ville de Montréal prête les services de M. Jean-François Mathieu, matricule 729428000, chef de section - conseil et soutien financier, pour occuper un poste de Directeur de l'administration à la Société du parc Jean-Drapeau, pour la période du 30 janvier 2017 au 29 janvier 2019, ainsi que de sa mise en disponibilité, à compter du 30 janvier 2017, à la Direction conseil et soutien financiers (Unité 04-14-00, C.R.102124) du Service des finances.

Adopté à l'unanimité.

50.003 1171539001

Levée de la séance 9 h 20

70.001

Les résolutions CE17 0266 à CE17 0300 consignées dans ce procès-verbal sont considérées signées comme si elles l'avaient été une à une.

Pierre Desrochers
Président du comité exécutif

Yves Saindon
Greffier de la Ville